

conservé la couverture

ARMORIQUE ET BRETAGNE

RECUEIL D'ÉTUDES

SUR

L'ARCHÉOLOGIE, L'HISTOIRE ET LA BIOGRAPHIE BRETONNES

PUBLIÉES DE 1873 A 1892

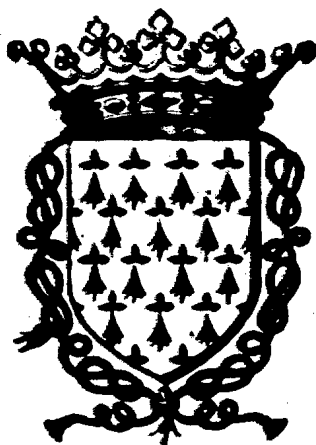
REVUES ET COMPLÈTEMENT TRANSFORMÉES

PAR

RENÉ KERVILER

*Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.*

TOME I. — ARMORIQUE



PARIS

HONORÉ CHAMPION LIBRAIRE

9, Quai Voltaire.

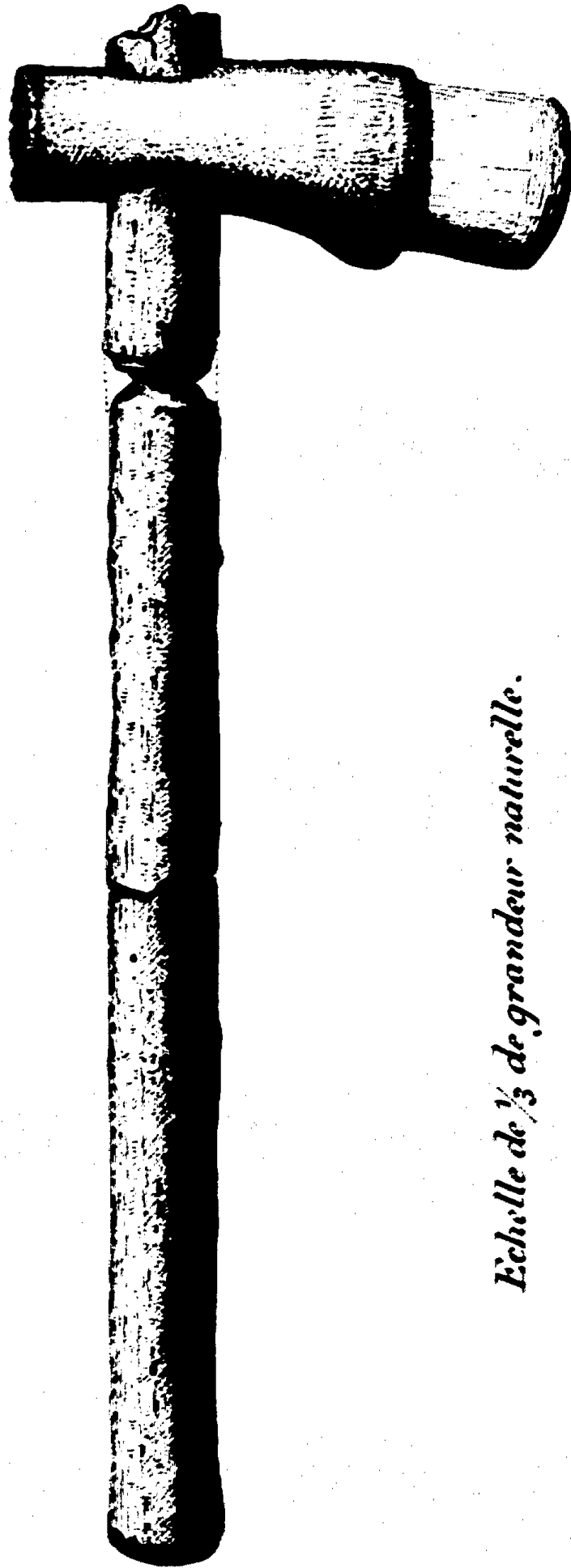
1893

5^e— Une *hache en pierre polie complètement emmanchée* dans une douille en corne de cerf que traverse un manche en bois. Ce type de hache a permis de trancher d'une manière catégorique, au moins pour un cas particulier, l'intéressant problème de l'emmanchement des haches en pierre polie, au sujet duquel on s'est livré, pendant quelques années, à tant de dissertations contradictoires. Il mérite donc que je lui consacre une description détaillée.

L'outil (ou l'arme) proprement dit, trouvé le 25 octobre 1877, est une hache ou *celt* aplati en diorite polie de 10 centimètres de longueur, à tranchant mince et effilé, de couleur vert foncé, et d'un type très connu parmi l'immense quantité de haches en pierre recueillies sur le territoire de la presqu'île armoricaine. Ce *celt* est engagé par la pointe, à simple frottement, dans une douille en corne de cerf de 13 centimètres de longueur, coupée dans un tronc de rameau près de la couronne, polie à la surface, et refouillée à l'une de ses extrémités pour recevoir sa hache ; l'autre extrémité n'est pas refouillée, elle est coupée droit et forme marteau. Enfin cette douille est munie transversalement d'un trou elliptique dans lequel s'engage un manche en bois de frêne de pareille section et de 50 cent. de longueur. Il a été impossible de le conserver intact ; il s'est racorni et déformé en perdant son eau d'imbibition, mais avant sa déformation on a pu en exécuter un bon moulage pour le musée de Saint-Germain.

Le trou ovoïde percé dans la corne de cerf, et qui représente un cylindre de 0^m,035 de hauteur, dont la section elliptique a 0^m,030 de petit axe et 0^m,040 de grand axe, est particulièrement remarquable par sa régularité parfaite et son poli intérieur ; on se demande comment il a été possible de pratiquer une pareille excavation dans une matière aussi dure, sans outil métallique.

HACHE EN PIERRE POLIE, DE PENHOÛËT



Echelle de $\frac{1}{3}$ de grandeur naturelle.

LITH. LAJOYE, VANNES

L'opération devient possible et même facile, si l'on suppose que l'instrument est contemporain d'outils de bronze ; j'ai dit que la douille en corne de cerf dans laquelle était engagé le celt était polie à sa surface.

Dans la même couche de la cote 4 mètres, on avait trouvé en 1876 une autre douille en corne de cerf de 12 centimètres de longueur et 5 centimètres de diamètre, munie aussi d'un manche en bois, mais privée de la hachette en pierre polie. Cette douille était formée d'un morceau d'andouiller de cerf, dont on ne s'était pas donné la peine de polir la surface. Le trou seul était d'une régularité et d'un poli parfaits ; et la face opposée à celle qui devait recevoir le celt était disposée en forme de marteau.

Plus tard, une seconde hache complètement emmanchée fut rencontrée 1 mètre plus bas, à la cote 5 mètres au-dessous des basses mers, et présenta cette particularité que la douille en corne de cerf n'était ni brute ni polie ; elle avait été usée sur une pierre, de manière à présenter une série de facettes en prisme polygonal, et les stries de l'usure s'aperçoivent très nettement sur les facettes.

Plus tard encore, à la cote 6 mètres au-dessous des basses mers, on rencontra une gaine de hache en corne de cerf, mais d'un type plus primitif, car elle n'était pas percée d'un trou pour un manche et devait se tenir simplement à poignée.

6° — Un grand nombre d'*andouillers de bois de cerf*, tous détachés de la même façon du tronc principal, et paraissant avoir servi, les uns de bouts de lance comme armes défensives, les autres d'instruments aratoires, socs de petites charrues ou sarcloirs ; quelques-uns même, conservant à leur enracinement un notable fragment d'andouiller à deux sections normales, paraissent avoir eu pour destination des casse-têtes ou des marteaux.

Tous ces fragments ont été détachés à l'aide d'incisions circulaires formées de deux troncs de cône se tou-

chant par leur petite base : lorsque celle-ci avait un diamètre assez réduit pour que la résistance ne fût plus considérable, on cassait net en appuyant. Non seulement nous possédons un grand nombre de fragments ainsi détachés, mais nous avons conservé une base de bois de cerf qui porte toutes les traces successives de ce travail : le tronc principal a été coupé par ce système, pour servir sans doute à faire une douille de hache comme à l'article précédent, et à sa base il porte encore un andouiller dont l'entaille est ébauchée et arrivée à tel point qu'il ne restait presque plus rien à faire pour la détacher. Les traces de l'instrument qui a servi à pratiquer les entailles sont très apparentes ; on pourrait compter tous les coups, mais il est difficile de reconnaître s'il était de pierre ou de bronze. La dernière hypothèse paraît cependant plus plausible, tellement sont nettes les empreintes.

Après avoir été détachés, un certain nombre de ces andouillers n'ont pas subi d'autres préparations, et comme ils sont très usés et presque polis par la pointe, tout me porte à penser qu'ils ont servi d'instruments aratoires ; les autres, au contraire, ont été soumis à une transformation plus complète : au-dessus de la coupure, on a pratiqué une large entaille triangulaire s'avancant vers la pointe, et à la base de cette entaille, de petites rainures transversales ont été ménagées ; la pointe de ces bouts de corne est très effilée, les traces d'usure sont à peine sensibles ; et l'on ne peut se rendre compte de toutes ces constatations qu'en supposant un emmanchement avec ligatures sur une tige en bois, de manière à former des bouts de lance ou des sortes de poignards.

Un bois de cerf presque entier présente cette particularité curieuse que toute sa surface est complètement usée d'un seul côté, tandis que de l'autre toutes les

rugosités de la corne sont intactes : toutes les pointes sont émoussées et polies. Il semble qu'il ait servi de ratelier posé horizontalement pour la fabrication des cordages.

7° — *Poteries*. La plupart des fragments de poteries retrouvées, en grand nombre, sont d'une pâte tellement grossière et d'une cuisson si imparfaite, qu'on serait tenté de croire qu'elles ont été pétries sans apprêt et simplement séchées au soleil. Toutes sont fabriquées à la main, et sur plusieurs d'entre elles on reconnaît, d'une façon indubitable, les traces du pouce du potier. L'ornementation est très rudimentaire et se compose ordinairement de rangs de cupules obtenues par pression avec le bout du doigt ou le genou d'une phalange. Très peu de vases ont pu être restitués complètement : il y en a de toute taille, depuis 10 jusqu'à 40 centimètres de diamètre à la panse : ils rappellent de très près ceux qu'on a trouvés dans les dolmens : quelques-uns, d'une pâte plus fine et plus noirâtre, présentent des traces de vernissage et une ornementation obtenue à coups d'ongle un peu au-dessous du rebord. Je signalerai, en particulier, un vase à fond curviligne tout percé de petits trous et qui me paraît avoir été destiné à égoutter le lait caillé ou le fromage.

Enfin je dois citer, à côté des poteries, un fragment de côte de bœuf poli à une extrémité qui a certainement servi d'ébauchoir.

8° — *Pierres de mouillage*. Ces curieux engins que je crois avoir signalés le premier dans une station dite préhistorique, sont l'indice certain de la présence d'un port maritime. A défaut d'ancres en métal, ces anciennes peuplades se servaient de grosses pierres de deux types très distincts. Les unes, sortes de pendeloques elliptiques ou grossièrement triangulaires, de 0^m,50 à 0^m,80 de plus grand diamètre, et de 0^m,20 d'épaisseur,